

L'expérience des forêts modèles au Cameroun

Des parties prenantes d'origine très variée se constituent en partenariats pour créer deux forêts modèles et réaliser la gestion durable des forêts

par
**Cyprain Jum,
Joachim Nguiebouri,
Mireille Zoa
et
Chimère Diaw**

Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR)

Bureau régional d'Afrique centrale

Boîte postale 2008
Yaoundé, Cameroun

c.jum@cgiar.org

f +237-223-74-37

LA FORESTERIE est un élément critique du tissu social du Cameroun, offrant des possibilités d'emploi et de loisirs et lui donnant une identité culturelle. Les forêts humides du Cameroun (270.162 km²) sont considérées comme étant les plus diversifiées de toutes les forêts d'Afrique centrale, renfermant une grande variété de populations végétales, animales et humaines. Gartlan (1992) rapporte que dans certains sites, on trouve plus de 200 espèces ligneuses sur un dixième d'hectare. Le secteur forestier est cependant confronté aux problèmes, à la fois graves et dynamiques, que posent la dégradation de l'environnement, l'équité et la pauvreté persistante et qui se traduisent par plus de déboisement, l'inégalité dans l'accès aux ressources et avantages, des services environnementaux dégradés, une faible productivité des terres et du travail, et un faible environnement politique et institutionnel.

Durant toute la période coloniale et jusqu'au milieu des années 90, les forêts camerounaises étaient gérées dans le cadre d'une structure et de processus centralisés, qui expropriaient les communautés locales des ressources et de leur gestion, et les excluaient de l'accès aux ressources forestières ainsi qu'aux avantages économiques qu'elles procuraient (Diaw *et al.* 1997; Ngwasiri 1998). Depuis le début des années 90, la structure institutionnelle et politique du Cameroun a fait l'objet d'une révision générale par un processus des réformes macro-politiques, sectorielles et constitutionnelles touchant tous les aspects de la société, en particulier les rapports entre la forêt, l'agriculture et les populations. Toutes sortes de facteurs agissant les uns sur les autres, notamment les pressions des donateurs, les intérêts économiques internationaux, les considérations politiques locales, le poids même des pressions locales des régimes fonciers et de l'emploi, sans oublier les pressions des mouvements de la société civile, ont déclenché dans la politique une tendance en faveur des individus, qui a débouché sur la promulgation de la loi forestière de 1994 et de son décret d'application (Ekoko 1997; Essama-Nssah & Gockowski 2000; Brown & Schreckenber 2001).

Le secteur forestier est confronté aux problèmes, à la fois graves et dynamiques, que posent la dégradation de l'environnement, l'équité et la pauvreté persistante et qui se traduisent par plus de déboisement, l'inégalité dans l'accès aux ressources et avantages, des services environnementaux dégradés, une faible productivité des terres et du travail, et un faible environnement politique et institutionnel.

Avec l'introduction des approches communautaires du développement rural et de la gestion des forêts au début des années 90 dans l'ensemble de la région, des principes tels que la



Travailleurs modèles: Facilitateurs et travailleurs entourant une grume récoltée à Bosquet, site d'une forêt communautaire des Pygmées Baka de Dja et Mpomo. Photo: Cyprain Jum/CIFOR

participation et l'intéressement des collectivités locales ont été progressivement embrassés par les praticiens. Dans le cas du Cameroun, Nguingui (1999) et Vabi *et al.* (2000) soulignent que la promulgation en 1994 d'une nouvelle législation forestière axée sur le passage des responsabilités de gestion aux collectivités locales a renforcé cette tendance participative. L'impact de cette approche se fait sentir sur tout le territoire du Cameroun rural (Oyono & Temple 2003).

Projet de forêts modèles au Cameroun

En 2003, le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) et ses associés ont entrepris le projet de forêts modèles au Cameroun. Ce projet fait partie du Réseau international de forêts modèles (RIFM). L'objectif du RIFM est d'oeuvrer dans le sens de la gestion durable des forêts à travers le monde, tout en tenant compte des besoins des communautés locales. En 2005, le Gouvernement camerounais a choisi les sites de Campo Ma'an et Dja et Mpomo en tant que sites de forêts modèles. Le Gouvernement lui apportant son soutien, il sera d'autant plus certain que la gestion en collaboration sera adoptée avec succès dans la région. L'initiative a suscité une attention considérable au Cameroun et d'autres pays africains ont témoigné leur intérêt.

Les forêts modèles (FM) sont de vastes paysages multifonctionnels régis par un partenariat volontaire représentant toutes les utilisations et les valeurs importantes présentes dans ce paysage. Elles constituent un moyen novateur et fonctionnel engageant totalement et de manière constructive non seulement la société civile, mais aussi le Gouvernement, l'industrie, les groupes autochtones, les organismes de recherche et les organisations non gouvernementales (ONG) à l'intérieur d'un vaste paysage. Les partenaires intéressés aux terres et à leur nombreuses valeurs se rassemblent pour cerner les problèmes pratiques de gestion des terres et des forêts et pour collaborer à y trouver des réponses. Cette démarche leur permet de



Planificateurs modèles: Réunion du Conseil d'administration de la forêt modèle de Dja et Mpomo à Lomie, Est Cameroun. Photo: Marjolaine Veilleux/Université de Laval, Canada

développer une vision commune de leur avenir, de créer des structures représentatives, transparentes et responsables de gouvernance, et d'investir des ressources dans des initiatives conjointes et crédibles, et dans des activités de recherche-développement évaluées par les pairs. La forêt modèle est par conséquent une plate-forme d'innovation où les entités oeuvrant en faveur du développement et de la conservation peuvent collaborer avec les parties prenantes locales pour faire du développement durable une réalité pratique. Il existe environ 40 forêts modèles à travers le monde. Deux seulement se trouvent en Afrique, et toutes les deux au Cameroun.

D'après le Secrétariat du Réseau international de forêts modèles (SRIFM 2000), une forêt modèle est définie par un minimum de caractéristiques, à savoir:

- être fondée sur un partenariat volontaire rassemblant tous les acteurs—du niveau local au niveau national;
- un engagement déclaré de tous les acteurs du partenariat envers la gestion durable des forêts (GDF);
- un paysage assez vaste pour représenter les valeurs écologiques, sociales et économiques du paysage et pouvoir influencer les politiques y afférentes;
- une stratégie et un programme d'action tenant compte des besoins, des valeurs et des priorités des partenaires;

La forêt modèle est une plate-forme d'innovation où les entités oeuvrant en faveur du développement et de la conservation peuvent collaborer avec les parties prenantes locales pour faire du développement durable une réalité pratique.

- une structure de gouvernance qui soit transparente, redditionnelle et prête à consacrer des efforts concrets pour habiliter et entendre des partenaires non traditionnels; et
- un engagement au partage et à l'échange (mise en réseau), de sorte que les innovations puissent être partagées et leur introduction accélérée aux niveaux locaux, nationaux et internationaux.

Envergure du partenariat

Depuis 2005, Campo Ma'an et Dja et Mpomo sont les deux sites pilotes des forêts modèles dans le bassin du Congo. Collectivement, ces forêts modèles couvrent 1,5 million d'hectares de paysages boisés (environ 800 000 hectares chacun). Dans ces deux sites, les acteurs mettent en place des programmes de grande échelle axés sur le développement et la

gestion et fondés sur des partenariats volontaires qui respectent un éventail d'intérêts et de valeurs.

Ces deux forêts modèles englobent les territoires de dix municipalités (quatre à Dja et Mpomo et six à Campo Ma'an). Ensemble, elles sont le siège des opérations de cinq entreprises d'exploitation forestière (Campo: 2; Dja: 3), de deux plantations industrielles (hévéa, palmier à huile) à Campo, un parc national (Campo Ma'an) et une réserve de la biosphère (Dja). Deux réseaux locaux d'ONG (ROLD et ROCAME), rassemblant une douzaine d'ONG dans chaque site et plusieurs forêts communautaires (environ 75 établies ou en attente d'être reconnues) sont actives dans les sites. Les représentants et les chefs traditionnels d'un éventail de collectivités pygmées Bantou, Baka et Bagyeli sont également étroitement impliqués, ainsi que ceux d'organisations de femmes (une dans chaque site), de coopératives (GECEC; Dja et Mpomo), et de l'exploitation minière GEOVIC à Dja et Mpomo.

En plus de l'appui général des institutions gouvernementales (MINFOF, MINEP, IRAD et l'Administration territoriale des provinces du Sud et de l'Est), un certain nombre d'institutions financées par des fonds publics ou privés se sont jointes aux partenariats des forêts modèles, démontrant de ce fait qu'ils étaient crédibles sur le plan national et qu'ils avaient un rapport direct avec les problèmes de développement rural au Cameroun. Ces institutions comprennent le FEICOM (Fonds pour le développement rural), la MEAO (Mission d'étude pour l'aménagement de l'océan, Division de Kribi), le projet socio-économique de barrage de Memve'ele dans la région de Campo-Ma'an, le FEDEC (Fonds pour l'environnement et le développement constitué par le Gouvernement camerounais et le consortium pétrolier de l'oléoduc Tchad-Cameroun), le PNDP (Programme national de développement participatif) et l'ECOFAC (Programme régional pour l'environnement financé par l'UE) à Dja. L'ONG hollandaise de facilitation, SNV, a investi son appui dans le processus de FM dans les deux sites, alors que le WWF, présent également dans les deux sites, s'est engagé à participer plus largement à l'avenir.

Le CIFOR et le SRIFM, qui ont conjointement lancé le processus en 2003 avec le Gouvernement camerounais (MINEP/MINFOF), la COMIFAC, l'ACDI (Bureau du Cameroun), la FAO et l'UICN-CEFDHAC, ont continué d'apporter fermement leur soutien aux forêts modèles du Cameroun, notamment par des mesures de facilitation intersite, régionales, et internationales, comme la recherche, le suivi et la recherche par l'action sur le terrain.

Le problème

La nécessité de surmonter les nombreux conflits entre ceux qui interviennent dans les forêts est d'importance capitale pour établir des cadres de bonne gouvernance, d'innovation, d'utilisation équitable des ressources et des revenus de la forêt, ainsi que des avantages qu'elle procure. Les réformes introduites au Cameroun ont mené à l'établissement de plans d'utilisation et d'aménagement du territoire pour des concessions d'exploitation forestière, des aires protégées, des plantations agricoles et des forêts communautaires et municipales. Malheureusement, la faiblesse des liens fonctionnels entre ces différentes unités de gestion forestière a contribué à la fragmentation des paysages locaux sur lesquels des politiques de développement durable devraient être fondées. La création des forêts modèles au

Cameroun a été conçue dans le souci d'aider à résoudre ces problèmes. Ces forêts constituent un réseau cohérent d'échelle mondiale permettant de mettre à l'épreuve les principes de gestion durable sur la base de partenariats volontaires.

Méthodologie

Choix des sites

En mai 2003, le CIFOR et le SRIFM ont organisé un atelier à Nkolbisson (Yaoundé), en collaboration avec le MINEF et la FAO. Cet atelier avait pour but de faire la lumière sur le concept de forêt modèle et de déterminer si le développement d'un site dans le bassin du Congo présentait un intérêt. La réponse de l'atelier s'est avérée absolument positive. Une de ses principales recommandations a été de confier au MINEF et à des organismes régionaux comme la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) le rôle de chefs de fil pour monter l'initiative dans la région. Le CIFOR devait faciliter ce travail et mettre en place un comité chargé de suivre les progrès de l'initiative de forêt modèle. Les contacts, les discussions et les travaux de suivi ont continué pendant le reste de l'année.

En juin 2004, le CIFOR et le SRIFM ont organisé une série d'ateliers au Cameroun. Une diversité d'organisations, notamment le SRIFM, la COMIFAC, le Ministère des forêts et de la faune du Cameroun, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la FAO et l'Union mondiale pour la nature (UICN) ont accepté de collaborer pour projeter le développement des forêts modèles dans le bassin du Congo. Les réunions ont été présidées par le Ministère des forêts et de la faune du Cameroun, le CIFOR faisant office d'animateur. Il a été décidé d'organiser un concours pour choisir une forêt modèle au Cameroun qui pourrait servir de site pilote dans le bassin du Congo. Dix sites ont été invités à un atelier qui devait examiner comment les sites pilotes devraient être choisis.

Un cadre de critères des sites a été présenté à un atelier à Kribi. Les points saillants de ce cadre étaient les suivants 1) ferme engagement des acteurs et partenaires du site au processus; 2) nature et pertinence des problèmes de gestion du site; et 3) capacité du site de produire des ressources financières. Les représentants des sites potentiels et autres acteurs ont accueilli favorablement tant le concept de forêt modèle que l'idée de partenariat et ont accepté que l'évaluation soit basée sur le guide des critères de sélection des sites. Il a été demandé que les représentants des sites potentiels confirment l'engagement de leurs sites en soumettant un dossier de candidature qui serait évalué par un comité technique. Le Comité d'évaluation technique s'est alors rendu sur le terrain dans les trois sites ayant constitué les dossiers les plus marquants, qu'il a notés et a classés dans l'ordre.

En juin 2005, le Directeur général adjoint du CIFOR a rendu visite au Premier Ministre du Cameroun qui a exprimé son soutien pour l'approche de forêt modèle. En août, le Gouvernement a décidé de choisir les deux sites les mieux cotés, plutôt que de n'en choisir qu'un seul, et le Ministre des forêts et de la faune a officiellement demandé au SRIFM d'accepter le Cameroun au sein des membres à part entière du réseau.

Démarrage des activités dans les sites

Dès le début de 2005, le projet avait pris contact avec des acteurs dans les sites de Campo Ma'an et Dja et Mpomo pour développer



Nouvelle génération: Marjolaine Veilleux, étudiante stagiaire, avec des enfants des Pygmées Baka dans la forêt modèle de Dja et Mpomo, Est Cameroun. Photo: Cyprain Jum/CIFOR

une vision commune de la situation par différentes techniques, par exemple des séances de réflexion et des discussions avec un éventail de parties prenantes. Ensuite, une série d'ateliers de planification a été organisée pour se faire une idée holistique du problème et du contexte.

Il a résulté de ces ateliers, entre autres, que les acteurs des sites se sont engagés à mettre au point conjointement un plan d'action participatif (PAP). Les dispositifs principaux d'un PAP prévoient que: 1) chaque catégorie d'acteurs s'efforce séparément d'identifier et de classer ses problèmes de gestion des ressources naturelles et que, par la suite, tous les groupes d'acteurs se réunissent pour se mettre d'accord, ensemble, sur leurs problèmes prioritaires; 2) les groupes d'acteurs analysent séparément les solutions possibles et leurs impacts avant de se réunir en séance plénière pour partager leurs analyses et forger un consensus sur des solutions et des actions permettant de gagner à tous les coups; et 3) les participants préparent plus en détail un plan d'action pour la gestion des ressources naturelles.

Les représentants des sites potentiels et autres acteurs ont accueilli favorablement tant le concept de forêt modèle que l'idée de partenariat et ont accepté que l'évaluation soit basée sur le guide des critères de sélection des sites.

Le PAP est conçu de manière à encourager les participants à exprimer leurs opinions, en évitant que les délibérations ne soient dominées par des individus influents de la localité qui savent se faire entendre, et à mettre au point l'idée commune qu'ils se font de ce qu'est la gestion des ressources.

Cadre de participation

Les deux forêts modèles ont lancé un cadre relationnel unique qui favorise les liens verticaux, horizontaux et intersectoriels. Les acteurs des sites ont déjà identifié des lacunes de connaissances, défini les besoins de recherche et établi comment gérer des projets pour obtenir les connaissances nécessaires. Les acteurs sont en train de déterminer comment il est possible de modifier les pratiques de gestion forestière dans leurs organismes respectifs.

Activités techniques

Les activités entreprises comprennent des ateliers d'experts, l'amélioration de la communication et des exercices de planification stratégique visant à identifier les valeurs générales

et à envisager les approches de la gestion. Actuellement, les partenariats des forêts modèles sont mis à effet par le biais de tribunes de parties prenantes (femmes, pygmées Baka-Bagyeli, entreprises d'exploitation forestière, médias privés, groupes de conservation, ONG et municipalités). Chaque tribune est représentée par un conseil de 17 administrateurs (CA) élus à la première assemblée constituante annuelle de la forêt modèle en janvier 2006. Ces tribunes sont en train de préciser les règlements et mécanismes fondamentaux d'adhésion et de gouvernance. Les mesures prises jusqu'ici par les forêts modèles incluent la reconnaissance juridique et l'établissement des structures de gouvernance. Il n'est cependant pas possible de s'attaquer d'emblée à tous les problèmes. Les activités projetées maintenant comprennent des micro-projets qui produiront des revenus pour le site et la mise au point d'indicateurs locaux pour mesurer les effets des actions entreprises dans les forêts modèles.

Stratégie future proposée

Le développement d'un programme de forêts modèles au Cameroun est la première étape dans l'établissement d'un réseau de forêts modèles dans le bassin du Congo. L'établissement d'un tel réseau comporte trois phases principales:

- **2000-05:** élaboration des politiques, choix des sites et développement des partenariats de base avec les parties prenantes locales.
- **2006-08:** mise en place de structures de gouvernance, projets opérationnels et initiatives durables et autonomes. Renforcement de la participation des acteurs locaux au-delà des unités administratives.
- **2008-09 (et au-delà):** consolidation et expansion—prolongation des projets de développement et accroissement de la gestion durable des ressources forestières locales.

Ce processus tirera des enseignements des succès remportés au Cameroun, lesquels peuvent être attribués, du moins en partie, aux facteurs suivants:

- *L'ouverture d'esprit de la part du Cameroun aux changements dans le secteur forestier* a permis un débat animé et utile. La démocratisation du secteur forestier a relancé l'intérêt pour les leçons à tirer de l'expérience des projets sur le terrain et des nouveaux concepts, permettant ainsi aux intervenants dans la forêt de s'attaquer aux nouveaux défis.
- *L'engagement des organisations de la société civile de participer au dialogue* permet aux parties prenantes de contribuer à des processus nationaux formellement organisés pour s'assurer que leurs opinions sont entendues.
- *L'engagement manifeste du gouvernement*, particulièrement celui du Ministère des forêts et de la faune par l'intermédiaire de son personnel des services centraux et externes, de stimuler et de guider le processus.
- *L'appui financier et technique externe approprié* du Centre canadien de recherche pour le développement international (CRDI), du SRIFM et du CIFOR permet au processus de maintenir l'élan, la direction et le but, sans occasionner, pour l'Etat, la perte de propriété, ni risquer d'amoinrir son engagement.

Conclusion

Le programme fournit un cadre permettant flexibilité, innovation et apprentissage collectif au niveau général des paysages. Les partenariats entre parties prenantes se sont avérés de loin les plus exigeants et délicats à mettre en place et ont ralenti le développement des connaissances concernant la diversité des ressources des terres et l'apprentissage partagé. Démontrer les progrès et les résultats pose également un défi. Tous les espoirs sont permis de voir le programme se traduire par des changements sur le terrain et influencer sur la politique forestière.

L'expérience du Cameroun veut que le Gouvernement ne peut à lui seul tracer la route vers la GDF, qui doit être construite à partir de la base avec la participation intersectorielle et locale. C'est l'avantage du processus de forêt modèle.

Tandis que cet article a été produit grâce à des contributions financières du CRDI, du SRIFM et du CIFOR, les avis exprimés demeurent ceux des auteurs.

Références

- Brown, D. & Schreckenberg, K. 2001. Foresterie communautaire: relever le défi au Cameroun. *Réseau foresterie pour le développement durable* 25a: 1-19.
- Diaw, C. Assoumou, H. & Dikongue, E. 1997. Community management of forest resources: conceptual developments and institutional change in the humid forest zone of Cameroon. Exposé présenté au Programme écorégional pour les zones tropicales humides et sub-humides (EPHTA) Launching of the Forest margins Benchmark, Yaoundé, 26-27 mai 1997.
- Ekoko, F. 1997. The political economy of the 1994 Cameroon forestry law. Exposé présenté à l'audition régionale dans la région africaine de la Commission sur les forêts et le développement durable, Yaoundé, mai 1997.
- Essama-Nssah, B. & Gockowsky, J. 2000. *Cameroon Forest Sector Development in a Difficult Political Economy*. World Bank-Operational Evaluation Department, Washington, DC, Etats-Unis.
- Gartlan, S. 1993. 'Cameroun'. In: Sayer, J. A., Harcourt, C.S. & Collins, N.M.(eds), *Atlas pour la conservation des forêts tropicales d'Afrique*. UICN, Gland, Suisse
- IMFNS 2000. Model forest development Guide. Réseau international des forêts modèles, Ottawa, Canada.
- Nguiebouri, J., Tiani, A., Neba, G., & Diaw, C. 2002. Etude du Contexte de la Gestion Forestière de la Région de Campo Ma'an (projet non publié). CIFOR, Yaoundé, Cameroun.
- Nguingui, J.-C. 1999. Les approches participatives dans la gestion des éco-systèmes forestiers d'Afrique centrale. *CIFOR Etude spéciale* 23, CIFOR, Jakarta, Indonésie.
- Ngwasiri, C. N. 1998. Land tenure and resource access within WWF-CPO conservation Sites: An analysis of the legal context and traditional tenure Systems. Rapport de consultants établi pour WWF-Cameroun (Yaoundé), non publié.
- Oyono, P. R. 1998. Cameroon Rainforest: Economic Crisis, Rural Poverty, Biodiversity. *Ambio* 27: 557-59.
- Oyono, P. R. & Temple, L. 2003. Métamorphose des organisations rurales au Cameroun. Implications pour la recherche-développement et la gestion des ressources naturelles. *Revue Internationale de l'économie sociale* 288: 68-79.
- Vabi, M. B., Ngwasiri, C.N., Galega, P.T., & Oyono, Phil R. 2000. The devolution of forest management responsibilities to local communities. Context and implementation hurdles in Cameroon. *Etude spéciale*, WWF/Cameroon Program Office, Yaoundé, Cameroun.